

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

ABONNEMENT.
Pour l'année... 12s-6d.
six mois... 6s-3d.
(payable d'avance.)
non compris les frais de
Poste.

Pour ceux qui ne se con-
formèrent pas à cette con-
dition l'abonnement sera
de 15s. payable par se-
mestre. Ceux qui veulent
discontinuer sont obligés
d'en donner avis un mois
avant la fin du semestre,
et de payer ce qu'ils doi-
vent.

A Montreal, on s'abonne
chez E. R. Fabre, ecr,
3, rue St. Vincent.

L'AMI DE LA RELIGION

ET

DE LA PATRIE.

JOURNAL ECCLÉSIASTIQUE, LITTÉRAIRE, POLITIQUE ET DE L'INSTRUCTION POPULAIRE.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR Stanislas Drapeau, IMPRIMEUR-PROPRIÉTAIRE.

PRIX DES ANNONCES.
Six lignes et au-des-
sous..... 2s-6d.
Dix lignes et au-des-
sous..... 3s-4d.
Chaque insertion subsé-
quente, le quart du prix.
Au-dessus de dix lignes
4d. la ligne.

Les annonces non
accompagnées d'ordre se-
ront publiées jusqu'à avis
contraire.

Les lettres, correspon-
dances, etc., doivent être
adressées, franc de port,
à STANISLAS DRAPEAU,
Rue Ste. Famille, côté
De Léry, No. 14.

BUREAU DU JOURNAL }
Côte De Léry, No. 14. }

Québec, Lundi, 23 Octobre, 1848.

BUREAU DU JOURNAL }
Côte De Léry, No. 14. }

Ephémérides.

[POUR LE 23 OCTOBRE.]

1812. La conspiration Mallet éclata à Paris, le jour même où Napoléon sortait, avec la vieille garde, de Mouskon en cendres.—M. Frochot, préfet de la Seine, accusé de faiblesse à cette occasion, encourut la disgrâce de l'Empereur.

C'est ce même M. Frochot à qui l'on va élever une statue à l'Hotel-de-ville à côté de celles de Michel Lallier. La Vacquerie, Guillaume Judé, l'abbé de l'Épée, Vin cent de Paul, Mathieu Molé, Rollin, Jean Aubry, Harlouin-Mansard, Robert Estienne et le Voyer d'Argenson.

JOURNAL LITTÉRAIRE.

LE DOCTEUR BOUSSEAU.

(Suite.)

II.

LES VINGT-SEPT PREMIERS VENDÉENS.

La Convention avait déployé, en cette conjoncture, une force imposante ; outre les gardes nationales des villes voisines, qui ne laissaient pas de faire un corps considérable, 500 bleus stationnaient sur la place de Saint-Florent ; mais là ne s'était pas bornée la prévoyance républicaine. Comme s'il se fût agi de véritables sauvages qu'on séduisit avec des spectacles, et de la verroterie, une foule d'escamoteurs et de banquistes avaient établi leurs tréaux par la ville ; des essaims de jolies citoyennes papillonnaient aux alentours, jasant et aiguillant l'artillerie de leurs regards. Ainsi armée de toutes pièces, la Convention croyait avoir bon marché de ses futurs soldats ; ils devaient être séduits ou mitrillés, suivant les circonstances ; par bonheur, la Convention, si omnipotente qu'elle fût, ne commandait pas aux événements.

D'abord, escamoteurs et déesses de la liberté, perdirent leurs peines ; les jeunes du tirage n'arrivèrent point isolément ou

par escouades, comme il était naturel que cela se fit : la prudence de Cathelineau avait passé par là. Vers midi, les troupes stationnées sur la place les virent déboucher au nombre de 1200. Pas un n'y manquait ; ils avaient pris rendez-vous au-dessous de la ville, et ne s'étaient mis en marche qu'après l'arrivée du contingent du dernier bourg. Les troupes républicaines étaient commandées par un jeune officier, le major Baulon ; l'aspect des Vendéens était si hostile, que les bleus se mirent immédiatement sur la défensive. Au milieu de la place était la troupe régulière, à droite, la garde nationale de Beaupréau, à gauche, celle de Châlonne, commandée par notre connaissance, le citoyen Bousseau, qui poursuivait décidément son rôle actif. Les recrues avançaient toujours ; Baulon ordonna de mettre en joue, mais le docteur, dont la fantaisie s'alliait à une grande droiture, s'élança entre les deux troupes, et rappela hautement son devoir à l'officier républicain.

—Halte ! cria Baulon.

—Pas de tirage ! répondit Jacques Manceau, qui formait la tête de la colonne insurgée.

Les jeunes Vendéens étaient armés de fourches, de socs et de bâtons ferrés ; c'est à peine si quelques-uns avaient de vieux mousquets hors d'usage. Du côté des républicains les fusils étaient en parfait état ; il y avait, de plus, quatre pièces d'artillerie bourrées de mitraille jusqu'à la gueule.

Baulon ne répéta pas son avertissement, et commanda le feu ; troupes et gardes nationales tirèrent en même temps que l'artillerie. Un nuage opaque s'éleva, qui cacha la colonne vendéenne ; les républicains tendirent l'oreille. Pas un cri. Un instant, ils crurent que c'en était fait de leurs ennemis. Mais la fumée, se faisant graduellement plus diaphane, finit par se suspendre, comme un léger voile, au-dessus du lieu du combat. Alors les bleus purent voir l'effet de leur décharge.

Chose singulière, et qu'on croirait diffi-

cilement, si tous les mémoires ne s'accordaient à l'attester, de toute cette poudre incendiée, de cette masse de plomb et de fer, vomie par 8000 fusils et 4 pièces d'artillerie, il ne résulta rien. Pas un Vendéen tomba ; pas un même ne fut blessé ! La colonne s'était arrêtée ; les soldats de la Convention la virent avec stupeur, intacte et non entamée, comme si la terrible détonation eût été un inoffensif exercice à poudre. Il y eut dans les deux troupes un moment d'hésitation simultanée. Nous ne devons point oublier que les Vendéens étaient des enfants ; encore faut-il faire l'apprentissage de l'héroïsme.

Cependant les républicains, revenus de leur surprise, firent feu de nouveau ; cette fois, de larges vides s'ouvrirent dans les rangs des Vendéens, qui disparurent aussitôt.

—Victoire ! cria Bousseau ; force resto au principe, et une nouvelle honte stigmatisa le front de la tyrannie !

Les bleus firent chorus ; il eût été plus sage de recharger les armes. Au moment où Bousseau, brandissant la canno à pomme d'ivoire qu'il portait au lieu de glaive, avec son uniforme de garde civique, proposait de poursuivre les rebelles, un bruit confus se fit entendre dans l'une des rues latérales qui débouchent sur la place. Quelques secondes après, les 1200 recrues, ayant à leur tête Jacques Manceau, se précipitèrent sur les républicains. Jacques brandissait à deux mains un soc de charue ; il poussa droit aux canons. La mêlée fut courte, mais furieuse ; la manœuvre des royalistes leur livrait le flanc des bleus ; parmi ceux-ci, les gardes nationaux de Châlonne, commandés par Bousseau, prirent seuls part à l'action. Les troupes régulières et les bourgeois de Beaupréau se retirèrent vers la citadelle. Bousseau demeurait ferme à son poste, et gesticulait pour animer sa troupe. Un moment, il se trouva en face de Jacques, qui leva sur sa tête sa terrible massue.

—Je crois que mon rôle est fini ! murmura-

ra le médecin sans pâlir : tant pis pour le monde !

Et il prit l'attitude qu'ils devaient avoir les pères conscrits de Rome, sous le fer des soldats de Brennus. Mais le jeune Vendéen passa ; il avait reconnu que son adversaire était sans armes.

— Où la grandeur d'âme va-t-elle se nicher ! grommela Bousseau avec dépit.

Il retourna, et aperçut seulement alors l'abandon où l'avaient laissé les hommes de Baulon.

— Les misérables ont pris la fuite devant ces enfants ! s'écria-t-il. Citoyens, sachons mourir !

Cette harangue, digne d'un meilleur sort, fut le signal d'une débânde générale. Dès que les bourgeois de Châlonne se virent seuls en présence de l'ennemi, ils lâchèrent pied au plus vite. Bousseau les suivit, indigné. Il se retira lentement se retournant de temps à autre pour brandir sa canne en signe de menace. Nul, parmi les Vendéens, n'eut l'idée de poursuivre les fuyards. Cette victoire inespérée les affolait ; ils se regardaient, étonnés, attendris, et s'embrassaient en versant des larmes de joie. Ce succès venait de tripler leurs forces. En réalité, la faiblesse des républicains à Saint-Florent, qui est un fait acquis à l'histoire, donna sans nul doute à l'insurrection naissante la plus puissante impulsion qu'elle pût recevoir.

Jacques Manceau et sa troupe, revenus de leur premier enthousiasme, examinèrent leur position, et tinrent une sorte de conseil ; leur embarras était grand. Dans l'enthousiasme du succès, ils avaient mis en pièces les affûts des canons et ne savaient maintenant que faire de leur victoire. Le temps devait corriger les Vendéens de cette imprévoyance innouïe, qui fut un des caractères principaux de leur conduite au début de la lutte.

— Mes gars, dit Jacques Manceau, en se grattant l'oreille, n'est avis que nous avons deux choses à faire : nous en aller chacun chez nous, ou prendre le château ; moi, je ne veux pas m'en aller ; donc, au château, si le cœur vous en dit !

— Au château ! répétèrent les plus braves.

Les autres n'osèrent pas élever la voix, et la petite armée reprit sa course.

Le château de Saint-Florent, sans être une citadelle importante, était du moins de force à soutenir pendant dix ans, à l'exemple de la cité troyenne, l'assaut de nos douze cents jeunes gens, moins bien armés que les Grecs. Un hasard faillit rendre ses

remparts inutiles. Au moment où arrivait la troupe vendéenne, les républicains n'avaient point encore réussi à fermer la maîtresse porto qui, depuis longtemps hors d'usage, refusait de tourner sur ses gonds rouillés. Jacques Manceau vit que la circonstance était décisive ; il s'élança, ses compagnons le suivirent. Le neveu de Cathelineau, lesté et plein d'ardeur, franchit en quelques secondes la distance qui le séparait du château, et tomba sur les gardiens de la porte, qu'il chargea à l'aide d'une épée conquise dans la lutte précédente. Rien ne put tenir devant lui ; déjà il avait ouvert une issue à ses compagnons, qui touchaient le seuil, lorsque les lourds battants, cédant à une dernière impulsion, se refermèrent avec fracas.

Un double cri s'éleva, de triomphe au dedans, de détresse au dehors. Exaspérés de la perte de leur chef, les Vendéens se ruèrent contre la porte avec fureur ; vains efforts ! la porte était à l'épreuve ; de longs éclats de rire leur répondirent du haut des murailles.

Quand il se vit seul, entouré d'ennemis, Jacques Manceau prit d'abord une attitude menaçante ; les bleus se tenaient à distance, tant il y avait d'incompréhensible détermination dans la pose du jeune homme. Mais, tout à tout coup, comme si un découragement subit se fût emparé de lui, il baissa la tête et jeta son épée ; les bleus le saisirent aussitôt.

— Eh ! c'est, je crois, mon jeune vainqueur ! dit le citoyen Bousseau... Major, je désire vivement qu'il soit traité avec les égards convenables. »

Baulon haussa les épaules, et tourna le dos.

— Douze hommes dans la courtine ! dit-il. La loi martiale est positive ; tout réfractaire, pris les armes à la main, doit être fusillé sur-le-champ.

Le docteur voulut protester, mais Jacques fut immédiatement entraîné ; quelques secondes après, douze coup de feu retentirent simultanément dans l'intérieur du château.

Le citoyen Bousseau s'était précipité sur les pas des exécuteurs, il arriva à temps pour voir tomber le jeune prisonnier la face contre terre.

— Jean-Jacques ! s'écria-t-il, ces gens réalisent donc tes sublimes pensées !... Je suis tenté de reprendre mon rôle passif ; si je restais avec ces bourreaux, je prendrais le principe en horreur... Positivement ! ajouta-t-il avec un frisson, les anciens tyrans valaient mieux, bien que, à tout prendre, ils ne valussent rien du tout. »

Tout en parlant, il s'avancait vers le

mort. Les exécuteurs s'étaient éloignés, on avait besoin d'eux aux murailles ; le docteur appela un de ses hommes et se fit aider pour transporter le cadavre dans une chambre du château. Le brave homme n'avait point oublié que, s'il vivait encore, c'était grâce à la générosité du jeune Vendéen ; il résolut de voir si ses blessures pouvaient être pansées, et de le sauver à ses risques et périls. Tandis qu'il montait l'escalier, chargé, pour sa part, de la tête et des épaules du mort, le citoyen Bousseau crut sentir un faible souffle à sa joue ; il s'arrêta, surpris ; le souffle cessa, et l'attitude flasque et abandonnée de Jacques fit craindre à son libérateur qu'il ne fût trop tard. Dans la chambre, les deux porteurs déposèrent leur fardeau sur une table ; le corps s'affaissa aussitôt et s'étendit, comme s'il eût perdu ce ressort, cette élasticité qui dénotent la vie. Le docteur atteignit hâtivement sa trousse, et se mit en devoir de visiter le cadavre.

A ce moment, un grand, cri partit des murailles. Les Vendéens renouvelaient leur attaque, et les bourgeois de Châlonne refusaient de se battre, s'ils n'avaient pas leur chef à leur tête. Le docteur, incapable de se faire attendre au moment du danger, jeta un regard de regret sur Jacques, et descendit l'escalier, après avoir fermé à double tour la porte de la chambre.

PAUL FÉVAL.

(A continuer.)

JOURNAL BIBLIOGRAPHIQUE.

BIBLIOTHEQUE DU CLERGE'. (1)

Collection d'ouvrages nécessaires ou utiles à MM. les Ecclésiastiques.

DICTIONNAIRE USUEL

DU CURÉ DE CAMPAGNE,

contenant ce qu'il importe le plus au curé de connaître sur la Jurisprudence ecclésiastique, l'archéologie chrétienne, la liturgie, l'éloquence sacrée, l'administration et l'achat du matériel et du mobilier des églises, l'économie domestique, l'architecture, la médecine usuelle, l'enseignement, les salles d'asile, le système métrique, etc., par MM. l'abbé Jacquin et J. Duesberg. Ouvrage approuvé par Mgr l'évêque de Versailles. 1 vol. grand in-8 de 621 pages, à 2 colonnes.

(1) On peut se procurer cet ouvrage en s'adressant à MM. J. & O. Crémazie, 12, Rue la Fabrique, Québec.

Citations des Journaux français

FRANCE.

PARIS, 27 septembre.

Aujourd'hui l'affluence des curieux était extrême, non-seulement en dehors du palais de la représentation nationale, mais encore dans les couloirs et dans les tribunes de la salle des séances. A l'extérieur, les flâneurs connus sous le nom proverbial de *badouins*, cette grande famille parisienne qui, comme l'illustre famille d'Agamemnon, ne finit jamais, attendait l'arrivée de M. Louis-Napoléon Bonaparte, l'élu des cinq départements. A l'intérieur, on attendait les deux discours de M. Lamartine et de M. Thiers annoncés dès hier par M. Marrast en façon de réclame parlementaire.

La réclame avait produit son effet; mais elle n'a réalisé que la moitié de ses promesses. M. Lamartine, ce grand pontife de l'idée, a seul pris la parole pour combattre l'amendement et défendre le principe d'une chambre unique. M. Thiers n'a point paru à la tribune. Il est juste de dire que M. Odilon Barrot a supérieurement bien suppléé à son silence. M. Lamartine était monté dans les nuages, lui M. Odilon Barrot est resté modestement sur la terre. L'un avait appuyé sur de brillantes théories ses arguments en faveur d'une chambre unique, l'autre n'a voulu argumenter que sur des faits un peu vulgaires; l'un veut, mais moins décevant et plus vrais en faveur des deux chambres.

S'il faut en croire M. Lamartine, ce qui domine en France et gouverne *partout* d'une manière absolue, c'est l'unité et l'égalité. Il ne faut rien voir en deçà ni au delà. S'il ne s'agissait partout que de certains articles de journaux, des discours d'apparat et des toasts à l'instar de celui du Châlet, nous serions de l'avis de M. Lamartine. Les idées et les paroles sont très-démocratiques en France; mais on est-il de même des intérêts des mœurs et des faits? Non assurément, et tout le prouve.

Nous pensons entièrement comme M. l'abbé Fayet, qui disait, dans une des dernières séances de l'Assemblée nationale, que notre pays, « loin d'être démocratique, est aristocratique, ou peu s'en faut. » Ce n'est donc point une chimère, comme le prétend M. Lamartine, de vouloir imposer à notre jeune république deux chambres qui auraient, selon lui, le tort « d'une forme aristocratique d'un autre temps. » — « Admettre le principe de deux chambres, s'est écrit M. Lamartine, ce serait aller au devant d'un péril conservateur. »

Evidemment l'illustre orateur, à l'aide d'un mot quelque peu précieux, visait à

l'effet. Entre deux périls, mieux vaudrait, selon nous, le péril conservateur des deux chambres que le péril démolisseur d'une chambre unique qui pourrait bien un jour dégénérer en dictature parlementaire, en Convention permanente; c'est aussi ce que penso M. Odilon Barrot et c'est ce qu'il a dit en des termes très-élevés, très-dignes, et sympathiquement accueillis dans une partie de l'Assemblée. « Organisons, s'écrie-t-il, un pouvoir, non pour démolir et détruire, mais pour édifier et consolider. »

L'orateur a terminé son discours, l'un des plus remarquables qu'il ait prononcés, depuis longtemps, par ces sages paroles :

« Tous les gouvernements, depuis cinquante ans, sont tombés pour avoir exagéré leur principe. Empire, restauration, dynastie de juillet, n'ont pu se maintenir et résister à leurs adversaires, parce qu'ils n'ont pas su résister à leurs propres tendances. En plaçant la nouvelle république dans ces conditions; en ne donnant pas à la démocratie un frein, d'autant plus réel, d'autant plus puissant que la démocratie est puissante et réelle, on lui ouvre la voie du regret et on assigne une date prochaine à sa perte. »

Mais il y avait parti pris. L'Assemblée a voté le principe d'une chambre unique, à la majorité de 530 voix contre 289.

— On a reçu aujourd'hui à Paris des nouvelles de Bade à la date du 25 septembre. Il paraît que le mouvement républicain de Struve est tout-à-fait isolé et se borne à un cercle très-restreint. Le canton du Lac n'a pas voulu participer au mouvement. Les corps francs ne sont appuyés ni par l'Oberland ni par l'Unterland. Ils sont composés de réfugiés allemands, français, italiens, en général fort disposés au massacre et au pillage. Struve surtout met à contribution tous ceux chez lesquels il espère trouver de l'argent. Le quartier-général de ce chef de bande était le 22 à Mûschheim.

On a vu des Prussiens dans le voisinage de Strasbourg. On assure que le général Humann a déjà dispersé le gros des insurgés. Liewenfels a, dit-on, été fait prisonnier; mais Struve s'est sauvé. Le gouvernement provisoire républicain s'est retiré sur le territoire suisse. On espère que le vorort va prendre des mesures pour que ce jeu révolutionnaire ne se renouvelle plus.

— La proposition faite à l'Assemblée nationale de Francfort d'adresser au peuple allemand une proclamation au sujet des derniers événements, a été repoussée le 13 par une majorité de 197 voix contre 173.

— L'Assemblée nationale de Berlin a

manifesté une vive indignation à la nouvelle des scènes anarchiques de Francfort, et de la conspiration dont le gouvernement est parvenu à saisir les fils.

— Les nouvelles de la Hongrie sont graves. Dans la séance des députés de Pesth, il a été donné communication d'une lettre du comte Téliéki, annonçant que les forces supérieures dont le baron Jellachich dispose l'ont forcé d'abandonner successivement la défense de la Drave, de Kaniska, et de se retirer à Kesztychly. Le soir, les députés ont été informés que le comte Téliéki trahissait la cause hongroise, allait au devant de Jellachich, lui faisait préparer des vivres, des logements, refusait de combattre, et déclarait que si on ne lui obéissait pas il passerait du côté du baron.

L'archiduc Etienne a été prié de se rendre au camp, et de prendre le commandement. S. A. I. a accepté avec empressement, et est parti le 17. Jellachich, qui a commencé avec 800 hussards, a maintenant 100,000 hommes, dont 30,000 de bonnes troupes: le reste est mal armé. Les Hongrois ont 56,000 hommes, dont beaucoup de cavalerie, mais les Croates ont une artillerie plus nombreuse que celle de leurs adversaires.

— On écrit de Pesth, le 19 septembre, que le comte Edwécichy s'est mis en marche à la tête de 30,000 gardes nationaux contre les Croates. Les Français et les Polonais qui se trouvent dans cette ville ont reçu l'autorisation de former un corps à part sous le drapeau français. Ils porteront l'uniforme des gardes nationaux français.

— On nous écrit de Rome, le 17 septembre :

« La composition du ministère Rossi a subi quelques modifications: la voici telle qu'elle a été publiée officiellement hier soir :

« Le cardinal Soglio, secrétaire-d'Etat, ministre des affaires étrangères, président du conseil; le comte Rossi, ministre de l'instruction publique; l'avocat Cicognani, ministre de grâce et justice; le professeur Montanari, ministre du commerce; le duc de Rignano, ministre des travaux publics, et par intérim de la guerre; le comte Guarini, ministre sans portefeuille: M. Righetti, substitut pour les finances.

« Il n'est point question de la police. Il avait été proposé de réunir ce département à celui de l'intérieur. On paraît avoir renoncé à ce projet, et probablement ce portefeuille sera donné au comte Guarini si l'ancien ministre Gallotti, en ce moment à Bologne, refuse d'entrer dans la nouvelle administration. »

—L'armistice réclamé par les amiraux anglais et français a été accepté simultanément par le roi de Naples et le gouvernement provisoire de Palerme. Plusieurs villes importantes ont fait leur soumission à l'autorité royale. Entre autres Linari, Melazzo, Nolo et Girgenti.

—L'insurrection de Livourne paraît être définitivement calmée; par un ordre du jour daté du 27 septembre, le grand-duc de Toscane a renvoyé chez eux les gardes nationaux qui étaient accourus à Pise pour y défendre son gouvernement. Il ne croit plus avoir besoin de leurs services.

A Berlin, le ministère formé sous la présidence du général de Pfuel s'est présenté à l'Assemblée nationale et y a exposé son programme, en promettant de défendre plus sincèrement, et surtout plus courageusement que ses prédécesseurs ne l'ont fait, les prérogatives nécessaires de la royauté et du pouvoir exécutif. Cette déclaration a produit une sensation très-vive dans la ville. Le parti extrême, déjà irrité par la concentration de troupes opérée depuis quelques jours autour de Berlin, et par la nomination du général de Wrangel au commandement de cette armée, s'agit de fait des efforts pour déterminer une nouvelle explosion.

Le 23, les démocrates ont fait afficher une proclamation au peuple, où l'on remarque les passages suivants :

« La patrie est en danger ! Tu sais quelles masses de troupes sont réunies autour de la ville. Tu connais la dictature dont le général Wrangel a été investi sans motifs ; tu connais son ordre du jour. Aujourd'hui les dés seront jetés ; aujourd'hui le ministère de la réaction armée va affronter l'Assemblée nationale. Elle fera son devoir : elle et toute la Prusse comptent sur toi, peuple ; tu te souviendras des journées de mars. La majorité de l'Assemblée nationale répondra aux communications du ministère par un vote de défiance, et n'abandonnera pas le poste que le peuple lui a confié. »

Le matin, à dix heures, on a affiché une adresse des habitants de Breslau à l'Assemblée nationale. C'est une protestation contre l'ordre du jour du général Wrangel, et une invitation faite à l'Assemblée de ne pas se laisser intimider par le langage menaçant du pouvoir militaire.

—A Stuttgart, le 21, la Ville était depuis la veille dans une grande agitation. Des assemblées ont été tenues, la garde nationale a pris les armes, et les soldats en congé sont rappelés.

—A Vienne, l'Assemblée nationale a refusé d'intervenir dans la querelle entre les Hongrois et le pouvoir impérial.

Russie. On écrit de Pétersbourg, 10 septembre :

« Nous avons eu ces jours-ci une petite insurrection, où on est allé jusqu'à élever des barricades. La recrudescence du choléra en a été la cause. Comme c'était surtout dans les classes inférieures que l'épidémie faisait des victimes, le bruit se répandit dans ces classes que les nobles et les riches, pour faire disparaître les prolétaires, avaient engagé les médecins à donner aux nombreux cholériques de cette partie de la population, des médicaments vénéneux.

« Les médecins étaient insultés dans les rues, et en général toutes les personnes dont la mise annonçait l'aisance. Mercredi dernier, des rassemblements eurent lieu au Newa-Prospect. La police fit venir la force armée, et les perturbateurs, de leur côté, construisirent trois barricades. Au moment où les troupes allaient attaquer, l'empereur arriva à cheval, de Petershof, accompagné d'un seul aide-de-camp.

« S. M. ordonna aux troupes de rétrograder un peu. L'empereur mit pied à terre, monta sur la première barricade, et fit signe qu'il voulait haranguer les insurgés. Ceux-ci, en voyant le czar, se mirent à genoux et joignirent les mains, comme s'ils allaient faire une prière. « Le choléra, mes enfants, dit l'empereur, est un châtiement que Dieu inflige aux hommes et qu'il faut subir avec résignation. Tous les bruits d'empoisonnement sont de purs mensonges inventés par des malveillants et des ennemis du peuple. »

« Deux d'entre les insurgés commencèrent une réponse au czar. S. M. les interrompit, et dit aux autres insurgés d'arrêter eux-mêmes ces deux récalcitrants ; puis l'empereur ordonna aux militaires de retourner dans leurs casernes, et il se retira.

« Les insurgés arrêtaient sur-le-champ et livrèrent à la police leurs deux camarades ; ils démolirent les barricades, et se séparèrent paisiblement. Ainsi a fini cette rébellion, qui n'a laissé aucune trace. »

Roma. Des rumeurs alarmantes s'étaient répandues à Rome dans les premiers jours de septembre. On parlait d'un nouveau mouvement révolutionnaire et de la proclamation d'une république. Ce complot devait éclater le jour de la Nativité de la Sainte-Vierge. C'était choisir, pour l'exécution de l'attentat, précisément le jour qui rappelle aux Romains le plus glorieux et le plus touchant triomphe que l'amour et l'enthousiasme d'un peuple aient jamais décerné à un souverain.

Le 8 septembre 1846 fut le plus beau jour de la vie de Pie IX. La population lui a prouvé qu'elle n'en avait pas perdu le souvenir. Au lieu d'un mouvement insurrectionnel, c'est une nouvelle manifestation de dévouement et d'amour qui a marqué la journée. Pie IX, selon l'usage établi par Sixte V, s'est rendu, comme nous Pavons dit hier, à l'église de Sainte-Marie-del-Popolo, pour y assister à la messe. Les rues étaient remplies d'une immense foule qui a retrouvé, à la vue de l'auguste Pontife et après tant de douleurs souffertes depuis deux ans, les transports d'amour et les cris

d'enthousiasme du 8 septembre 1846. Les fenêtres et les balcons étaient ornés de riches tentures. Plusieurs bataillons de la garde civile formaient la haie dans le Corso et sur la place du peuple ; ils ont mêlé leurs vivats aux acclamations de la foule. Le Saint-Père est rentré au Quirinal, rempli de consolation de ces nouveaux témoignages de dévouement de son fidèle et bien-aimé peuple de Rome.

Chronique Politique.

•• Depuis l'avènement de la république, la commune de Lailly, une des plus considérables du canton de Beaugency (Loiret), a fait subir, à l'auteur du *Juif-errant*, un collaborateur de Sobrier dans le défunt journal *la Commune*, plusieurs échecs. N'ayant pu réussir dans la poursuite d'un siège à l'Assemblée nationale, M. Eugène Sue, qui habite le romantique Chalet des Bordes, près Lailly, n'a pu ceindre l'écharpe de maire, ni le sabre de capitaine des pompiers, ni obtenir au moins une place au conseil municipal. MM. de Lorge (duc et marquis) lui ont ravi les deux premières, un honnête laboureur l'a frustré de la dernière. Il se résigne actuellement aux fonctions d'apôtre du communisme phalanstérien sur ces paisibles rives de la Loire très-rétives à l'endroit de ses doctrines.

•• Une patrouille surprit au milieu de la nuit un grand gaillard qui faisait de la gymnastique aux fenêtres d'un appartement de la rue du Faubourg St. Honoré.— Hé ! dit le caporal, en le faisant saisir, que faites-vous-là, à cette heure !—Moi, répondit le drôle qui lit les journaux, j'allais donner une leçon de socialisme nocturne ! et comme un trousseau de fausses clefs s'échappait de sa poche, un des gardes nationaux s'écria : —Voilà son diplôme de professeur.

(Cors.)

•• Un brave pipelet—et le nombre en est incalculable, appréciait ainsi l'élection des trois représentants : « Il y a pourtant des gens qui critiquent ces élections ! moi je dis que les trois candidats sont bien nommés ! c'est des remèdes pour l'hiver. La redingote grise de l'un tiendra le peuple chaud ; l'argent du financier nous souvera de la misère, et les cigarettes camphrées du troisième nous préserveront du choléra !... »

DERNIERES NOUVELLES.

Paris 28 Sept.

On signe en ce moment dans les faubourgs une pétition pour demander à l'Assemblée nationale la mise en liberté de M. Raspail. Cinquante mille signatures sont déjà recueillies, dit-on. Cette pétition doit être portée à l'Assemblée en grande pompe, mais sans cris séditieux ni chants. Le vote d'hier a décidé les meneurs à avancer de quelques jours la démonstration.—Toutes les troupes sont consignées dans leurs quartiers. Des batailles en permanence sur la place du Carrousel bivouaquent.

Hier soir cependant tout était calme dans le centre de Paris et les faubourgs.—On assure d'une manière positive qu'un traité de commerce vient d'être conclu entre l'Angleterre et le gouvernement napoléon.—Il est question du remplacement aux Postes de M. Arago par M. Taschereau. M. Arago passerait aux Beaux-Arts.—Il paraît que MM. les généraux Cavaignac et Lamoricière sont disposés à soutenir le principe du remplacement militaire. La montagne seule votera contre.

Annonces nouvelles de ce Jour.

Livres de piété à vendre.— THOMAS CARY.

L'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE.

QUÉBEC, 23 OCTOBRE 1848.

Nous avons reçu Vendredi au soir, nos journaux d'Europe apportés par la malle du 30 septembre. Nous donnons à nos lecteurs les nouvelles que ces journaux contiennent, en attendant ceux de la malle du 7 octobre que nous recevrons probablement demain.

France.—L'Assemblée nationale continue la discussion du projet de constitution. Le 22 septembre, le comte Molé a pris son siège. L'Assemblée après de long débats, a adopté l'article qui établit une seule chambre législative par la division suivante :

Pour deux chambres législatives,	289
Contre,	530

Majorité pour une seule chambre, 241

—Les candidats du gouvernement aux dernières élections ont été battus dans tous les collèges électoraux. Cette défaite place le gouvernement dans une position embarrassante et alarme le pays.

—Le projet de loi pour le mariage des prêtres a été repoussé par l'Assemblée nationale après de vifs débats entre M. Isambert qui soutenait cette mesure et Mgr. FAYET, évêque d'Orléans qui l'opposait.

—On dit que les insurgés de juin condamnés à la déportation seront amnistiés.

—Le gouvernement avait pris des mesures extraordinaires pour prévenir toute émeute causée par l'arrivée du prince Louis Napoléon.

Paris, 29 Sept. au soir.—L'état de prostration du commerce dans la capitale se continue sans amélioration. On s'attend à ce que la question de la présidence de la République va être agitée immédiatement.

M. Gent candidat du gouvernement a été tué en duel par M. Léo de Laborde, rédacteur d'un journal légitimiste.

Allemagne.—La tranquillité était rétablie à Franckfort qui était occupée par 10,000 soldats autrichiens, prussiens, Hessiens. Les funérailles du prince Linovsky, du général Van Auerwald et des officiers tués pendant l'insurrection,

ont eu lieu avec pompe le 21.

Le ministère allemand est enfin formé. L'Assemblée nationale a voté la mise en accusation des ministres Schmerling et Mohl pour avoir mis Franckfort en état de siège, les circonstances n'exigeant pas l'adoption de cette mesure.

Prusse.—Une insurrection sérieuse a eu lieu à Bologne le 25 par suite de l'arrestation de trois individus accusés de complot républicain. La force armée est parvenue à rétablir l'ordre. La ville a été mise en état de siège.

Italie.—Des lettres de Rome du 17 septembre, annoncent la formation du ministère pontifical :

Secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères,	Cardinal SOGLIO.
Président du Conseil,	
Intérieur et Finances,	Comte ROSSI.
Instruction Publique,	Cardinal VIZZARDELLI.
Grace et Justice,	L'Avocat CICOGNANI.
Commerce,	Professeur MONTANARI.
Travaux Publics et Guerre	
ad interim,	Duc de RIGNANO.
Sans Portefeuille,	Comte GUARINI.

Le pape a désapprouvé la loi du parlement anglais pour établir des relations diplomatiques entre la Grande-Bretagne et le saint siège.

La fièvre du provisoire paraît s'être éteint de toutes les petites principautés d'Italie qui ne peuvent être heureuses sans un gouvernement provisoire.

Naples et Sicile.—La perte des Napolitains dans l'attaque de messine se monte à 2000 tués et ils ont eu 1200 blessés. Les Siciliens ont de leur côté fait des pertes cruelles. Plusieurs petites villes de la Sicile ont fait leur soumission au roi de Naples.

Espagne.—La Duchesse de Montpensier est accouchée d'une fille à Seville.

Angleterre.—Les dissidents font déjà leurs préparatifs d'opposition à la mesure anticipée du gouvernement pour la dotation du clergé catholique d'Irlande.

Les empoisonnements de maris par leurs femmes se pratiquent sur un pied très étendu dans le comté d'Essex.

(Traduit de l'European Times.)

Louis Napoléon Bonaparte a pris son siège dans l'Assemblée nationale le 26 septembre. Il est entré dans la salle par une porte latérale de gauche et s'assoit au septième banc de la 3e section de gauche. Tous les regards se portèrent aussitôt sur lui, et sa présence excita une longue agitation dans l'Assemblée. M. Marcel Barthe demeura quelque temps à la tribune sans pouvoir se faire entendre; il reprit enfin la parole et termina son discours au milieu de l'inattention générale.

M. CLÉMENT, rapporteur du 9e bureau, rend compte des élections du département de l'Yonne. Sur 90,877 électeurs, M. L. Napoléon Bonaparte a obtenu 42,000 suffrages. Les opérations électorales ont été examinées avec soin. Il n'y a aucune protestation. Le 9e bureau propose donc l'administration provisoire du citoyen Louis Bonaparte jusqu'à ce qu'il ait produit les pièces justificatives de son âge et de sa nationalité.

M. LE PRÉSIDENT. L'Assemblée demande que M. le rapporteur explique catégoriquement les conclusions de la commission.

M. VIVIEN. Les membres du neuvième bureau sont d'avis, à l'unanimité, de l'admission pure, simple et définitive du citoyen Louis Bonaparte. Quant à l'absence des pièces qui prouvent l'âge et la nationalité, il a suffi jusqu'à présent de la notoriété publique. En conséquence, le neuvième bureau vous propose l'admission immédiate du citoyen Louis Bonaparte. [Mouv. prol.]

M. LE PRÉSIDENT. Il n'y a pas d'opposition (Silence profond.) Le citoyen Louis Bonaparte est proclamé représentant du peuple élu par le département de l'Yonne. (Mouvement prolongé.)

M. LOUIS BONAPARTE. Je demande la parole.

Voix nombreuses : A la tribune ! à la tribune !

M. LOUIS NAPOLEON BONAPARTE. Citoyens représentants, il ne m'est pas permis de garder le silence après les calomnies dont j'ai été l'objet. J'ai besoin d'exposer ici hautement, et dès le premier jour où il m'est donné de siéger parmi vous, les vrais sentiments qui m'animent et qui m'ont toujours animés.

Après très trente-trois années de proscription et d'exil, je retrouve enfin une patrie et tous mes droits de citoyen.

La république m'a fait ce bonheur; que la république reçoive mon serment de reconnaissance, mon serment de dévouement, et que les généreux concitoyens qui m'ont porté dans cette enceinte soient certains que je m'efforcerai de justifier leurs suffrages en travaillant avec vous au maintien de la tranquillité, ce premier besoin du pays; et au développement des institutions démocratiques que le peuple a le droit de réclamer. [Très-bien ! très-bien !]

Longtemps je n'ai pu consacrer à la France que les méditations de l'exil et de la captivité. Aujourd'hui la carrière où vous marchez m'est ouverte. Recevez-moi dans vos rangs, mes chers collègues, avec le même sentiment d'affection et de confiance que j'y apporte, Ma conduite, toujours inspirée par le devoir, toujours animée par le respect de la loi, ma conduite prouvera, à l'encontre des passions qui ont essayé de me proscrire encore, que nul ici plus que moi n'est résolu à se dévouer à la défense de l'ordre et à l'affermissement de la république. [Vive approbation.]

POSTSCRIPTUM

Nous traduisons du *Morning Chronicle*, les détails additionnels qui suivent :

La récolte de patates est presque entièrement perdue en Irlande.

France.—Une émeute sérieuse a eu lieu à Lyon, causée par les gardes mobiles qui ont crié *vive Louis Napoléon ! à bas Cavaignac*; elle a été entièrement réprimée.

Louis Napoléon a fait choix de la ville de Paris pour la représenter dans l'Assemblée nationale. Il sera en conséquence procédé à de nouvelles élections dans les collèges électoraux qui l'ont élu.

— On rapporte que de graves mutineries ont eu lieu parmi les troupes.

— Cavaignac s'est prononcé contre l'élection du président par le suffrage universel. On a découvert, dit-on, un complot contre l'Assemblée nationale.

ALLEMAGNE. — Les Croates ont été battus par les Hongrois, le 14 septembre. Ils ont perdu 3,200 hommes, 7 pièces de canon et 13 drapeaux. Les Hongrois ont eu 123 tués et 192 blessés.

Angleterre. — Les affaires commerciales s'améliorent et les produits coloniaux sont en demande.

Marché des Céréales.

MARCHES ANGLAIS. Farine 23s. à 30s.
Américains " \$5, 31 à \$5, 37.
de Montréal supérieure 25s.

FIÈVRE JAUNE. — Un jeune homme du nom de François Cérat, parti de Québec, il y a quelques années, est mort de la fièvre jaune à Thibodeau-ville, à la Louisiane.

La goélette *Stella Maris*, capitaine Bernier, a fait le voyage de Québec à Halifax en 9 jours.

LONGÉVITÉ. — Il vient de mourir à St. Rémi, district de Montréal, une vieille fille, du nom de Susanne Laurent, à l'âge de 105 ans et 5 jours. Elle était depuis longtemps soutenue par les habitants de la paroisse, et avait en échange soin de leur enfants. Elle a conservé jusques à sa mort, l'usage de ses facultés intellectuelles.

(Du Journal de Québec.)

On vient de nous remettre un papier, dont la physionomie est extrêmement ressemblante à un billet [de banque] de 50 piastres et au moyen duquel il serait facile de tromper des yeux-peu attentifs; ce billet nous a été remis, par M. Chs. Casault, qui nous a prié de mettre le public en garde contre la filouterie. Il porte à droite un portrait de pied en cap, de Washington, à gauche un portrait de femme; au-dessus et au-dessous est en chiffres le numéro 50, au centre est: un Saint-George à cheval en lutte avec le dragon, et au-dessous se trouve cette inscription: *Winer's chamomile Pills.*

(Du Courrier des Etats-Unis.)

LE SOLEIL. — M. J. Arlington Bennet vient de publier une théorie solaire assez curieuse. Suivant lui, la surface du soleil n'est autre chose qu'une masse de flamme, et les taches sombres que l'on y remarque sont autant de points sur lesquels les gaz ont cessé d'être en combustion. Le nombre de ces taches, qui est de neuf actuellement, s'augmentera naturellement avec le cours des siècles, et comme d'une part, chacune d'elles est égale en diamètre à notre globe terrestre, que, de l'autre, le soleil équivaut seulement à cent fois ce même diamètre, il en résultera, que, dans un temps donné, la masse solaire tout entière se trouvera éteinte, et ne formera plus qu'un corps opaque et ténébreux, absolument comme un bec de gaz dont on ferme le robinet.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

Le produit de la collecte faite hier, à la Cathédrale de cette ville, pour la mission de Vancouver, se monte à £56 et quelques chelings.

Les ordinations suivantes ont été faites par Mgr Demers, évêque de Vancouver

dans la Cathédrale de cette ville hier matin. M. Narcisse Godbout, prêtre. Il va vicaire à la Malbaie.

Michel Ed. Méthot, sous-diacre.

Il ne se passe pas une saison de la fièvre jaune, dit le *Boston Morning Star*, à la Nouvelle-Orléans, qui ne soit marquée par la mort de quelqu'une des généreuses sœurs. La sœur Julie Skirk, native de Baltimore et âgée d'environ 56 ans expira le 26 du mois dernier, à la Nouvelle-Orléans, dans l'hôpital de la charité, de la fièvre jaune. Depuis plusieurs années, elle était attachée à cet hôpital, supportant avec courage sa part des travaux qui tombent sur les membres de cet ordre. Ils consistent à assister les malades dans les hôpitaux sans distinction de rang ni de religion.

DÉCÈS.

A St. Roch de Québec, hier, matin, après une maladie de cinq mois, qu'elle a supporté avec la résignation d'une vraie chrétienne, Dame Adélaïde Cédras, âgée de 22 ans, épouse de M. François Lisotte menuisier. Elle laisse un époux inconsolable et un grand nombre de parents et amis, qui la regretteront longtemps. Ses funérailles auront lieu, demain matin. Le convoi partira de sa demeure, Rue St. Gabriel, à 7 1/2 heures. Ses parents et amis sont priés d'assister à ses funérailles, sans autre invitation.

A Montréal le 17 du courant, Demoiselle Marie Clément, âgée de 56 ans.

A Saint-Jean Port-Joly, le 18 octobre. Demoiselle Marie-Agathe-Léocadie Fournier, âgée de 31 ans, sœur du représentant actuel du comté de l'Islet.

Départ des Steamers Anglais

DE LIVERPOOL.

NIAGARA	7 Octobre	"	Boston
HIBERNIA	14 "	"	New-York
EUROPA	21 "	"	Boston

Livres de prières et de piété à bon marché.

Place du Marché de la HAUTE-VILLE. **THOS. GARY,** Place du Marché de la HAUTE-VILLE.

VIENT de recevoir de France un assortiment de LIVRES de prières, reliés en basane de couleur, et en velours, avec agrafes et ornements d'or, plusieurs collections de la Bibliothèque de la Jeunesse Chrétienne, Bibliothèque des Petits Enfants, Bibliothèque de l'Enfance Chrétienne, Bibliothèque Picuse, et Bibliothèque des enfants pieux.

Toutes ces collections sont richement reliées et seront vendues au plus bas prix.

Québec, 23 octobre 1848.

THOS. GARY,

REVOLUTION de Février et JUNI 1848.

LES Soussignés viennent de recevoir et offrent en vente les ouvrages suivants:

- Histoire des trois journées de Février, 1848,** par Eugène Pelletan, in-8vo. relié, - - - - - Prix 6s.
- Journées de la Révolution de Février 1848,** par un Garde national, in-8vo, relié, - - - - - Prix 7s-6d.
- Journées de l'Insurrection de JUNI 1848,** par un Garde National, précédées des Murs de Paris, journal de la Rue, in-8vo. relié, - - - - - Prix 7s.
- Histoire de Trente Heures, Février 1848,** in-18, relié, - - - - - Prix 3s-9d.
- Journal d'un Journaliste au secret,** par E. de Girardin, in-12, broché, - - - - - Prix 1s-8d.
- Bon Sens, Bonne Foi,** par E. de Girardin, in-12, - - - - - Prix 2s-6d.
- L'Europe en 1848,** par Gaume, in-8vo broché, - - - - - Prix 1s-3d.
- Révélation sur l'arrestation d'Emile Thomas,** par Alexandre Dumas, in-12, - - - - - 9d.
- Leber Mirabilis,** renfermant des Prophéties, des Révélation et une foule de choses étonnantes, passées, présentes et futures, 1 vol. in-12, relié, - - - - - Prix 5s.

Ils ont reçu en même temps une collection de Gravures magnifiques sur la Révolution de Février et de Juin, 1848.

J. & G. CREMAZIE,

Rue la Fabrique, No. 12.

Québec. 13 octobre, 1848.

ROGUES, PRODUITS CHIMIQUES,
G. G. ARDOUIN,

DISPENSARE DE QUEBEC, S.

Au coin du Séminaire, des RUES.

FABRIQUE & HOPE.

Medicaments Brevetés, etc.

Le soussigné prend la liberté de prévenir ses amis et le public en général, qu'il a reçu directement de Londres par les barques *Durham* et *Pearl* un assortiment très étendu de VERITABLES MEDICAMENTS BREVETÉS de DROGUES ANGLAISES, de PRODUITS CHIMIQUES de PARFUMERIE, etc.

—Ainsi Que—

Un choix très recherché de PEIGNES de tous genres en ECALLE et en CORNE. Flacons d'odeur de verre coupé, montés en argent et autres pour la toilette.

—Aussi—

Vieux savon de Windsor et autres pour la barbe et la toilette.

Le tout à tres-bas Prix.

G. G. ARDOUIN,

Québec 20 octobre 1848.

Bons des Incendies de Québec.

BUREAU DU RECEVEUR GENERAL,
Montréal, 16 octobre 1848.

LES possesseurs des BONS DES INCENDIES DE QUÉBEC sont par le présent notifiés que les six mois d'intérêt respectif sur ces bons deviennent dus le 20 Octobre courant et le premier décembre prochain, et qu'ils seront payables soit à la banque de l'Amérique Britannique du Nord à Québec, (pendant les deux mois à compter de chacune des dates susdites), soit à ce Bureau comme il conviendra aux porteurs de ces bons.

L. M. VIGER,
Receveur Général.

Parapluies Français, Etc.

LES Soussignés viennent de recevoir un assortiment de PARAPLUIES FRANÇAIS, en Soie cuite, de 26 et 28 pouces, montés en vrai bois. Balais Français de Chiendent, pour tapis. Parfumerie de Lubin.

Brosses à barbe, françaises.

Une variété d'articles de GOUT et d'UTILITÉ comprenant l'assortiment le plus splendide qui ait été importé à Québec.

J. & O. CREMAZIE,
Rue la Fabrique, No. 12.

Québec, 28 juin 1848.

FROMAGE DE GRUYÈRES.

LES Soussignés viennent de recevoir par le John L. & Elconore de Bordeaux, quelques MEULES de ce fromage recherché et qui est de la meilleure qualité.

J. & O. CREMAZIE,
Rue la Fabrique, No. 12.

Québec, 16 juin 1848.

Mount Eagle Tripoli.

A vendre par le Soussigné :

L'ARTICLE ci-dessus pour nettoyer le cuivre, l'argent, le métal britannique, le verre et autres articles ; il enlève rapidement les taches et les souillures, et reproduit le lustre magnifique et durable du métal neuf.

—AUSSI.—

50 boîtes de ferblanc I. C. charcoal.
50 do do.

James Forster,

Rue St. Jean en face du général Wolfe.
Québec 18 oct. 1848.

AVIS à NOS ABONNÉS.

Nous allons bientôt commencer notre deuxième année d'existence. A cette occasion, nous nous empressons de remercier nos compatriotes de l'encouragement vraiment libéral qu'ils ont bien voulu nous donner et de l'intérêt flatteur qu'ils semblent prendre à l'avenir de notre feuille. Nous remercions d'une manière toute particulière les MM. du clergé de la part active qu'ils ont prise pour répandre notre feuille dans les familles, et de l'aide que nous ont donné quelques amis bienveillants, dans la rédaction de notre journal. Grâce à ces faveurs l'Ami de la Religion et de la Patrie a déjà obtenu un succès satisfaisant, et nous porte à croire qu'on voudra bien nous continuer les mêmes faveurs. Nous sommes reconnaissant de voir nos humbles efforts rencontrer d'aussi vives sympathies.

Aussi sommes-nous à la veille de faire part à nos lecteurs, de nos projets et de

nos espérances pour l'avenir de notre journal ainsi que des changements et améliorations que nous nous proposons de faire si nos abonnés sont fidèles à nous faire le remboursement de ce qu'ils nous doivent.

Nous connaissons par expérience la grande difficulté, l'obstacle presque insurmontable qui s'oppose à l'avancement et aux progrès que peut faire la Presse en Canada, c'est l'absurde système du crédit malheureusement trop répandu qui RUINE un établissement. En Europe, et chez nos voisins même, on ne saurait recevoir un journal sans en payer d'avance le prix d'abonnement ; et pourquoi n'en serait-il pas ainsi en Canada ? Qu'on considère que le plus souvent un journal n'a pour fondateur qu'un seul homme, sur qui pèse toute la responsabilité des dépenses de son établissement.

Nous disons donc, que le crédit est ruineux pour le journaliste, et que ce crédit a pour conséquence première, la perte des plus beaux jours de la jeunesse, et le désespoir de ceux qui s'y engagent, outre la misérable existence que traîne le plus souvent un journal, qui ne peut être susceptible d'aucun bien pour l'avancement intellectuel et moral de la société.

Nous espérons que nos abonnés ne trouveront pas mauvais que nous les entretenions d'un sujet qui les intéresse comme nous, puisqu'il est du devoir de chacun de désirer la perfectionnement et l'amélioration du journalisme.

Nous avons donc l'Espoir, que ceux qui ont retardé jusqu'à présent de nous faire parvenir le montant de ce qu'ils nous doivent, comprendront notre position et nous feront parvenir d'ici au 1er novembre prochain ces argent, afin de nous mettre en état de réaliser nos espérances et de faire les changements importants que nous avons en contemplation, et qui sont tous à l'avantage des lecteurs. Personne, assurément, ne nous reprochera de faire de notre journal un moyen de spéculation ? si on considère au, taux d'abonnement actuel ! Pourtant nous ne prétendons pas en rester là si les abonnés le veulent.

Nous ne demandons qu'une seule chose ; que nos abonnés se mettent à l'œuvre, que chacun d'eux nous procure seulement un nouvel abonné, et notre tour viendra alors.

La prochaine Session Parlementaire sera mémorable dans les fastes de l'histoire du Canada. Les questions qui y seront soulevées sont du plus haut intérêt. C'est une nouvelle ère qui s'ouvre à l'horizon pour nous, ainsi préparons nous à nous mettre à la hauteur des circonstances. Le vaste champ d'observations qui se présente va donner au journal le plus grand intérêt.

Nous publierons tous les débats de la Chambre d'Assemblée ainsi que les discours qui seront prononcés, indistinctement, sans nous occuper de quel parti appartiendront les orateurs.

Puis viendront d'intéressant débats sur

*La liberté du Commerce,
L'Education du peuple,
Le Rappel de l'Union,
Le Rappel des lois sur la navigation,
La libre navigation du St. Laurent,
La Réforme Postale,
etc., etc.*

➤ Nous recevrons des abonnés pour le temps de la session.

➤ Le journal ne sera pas expédié pendant la Session à ceux qui n'auront pas payé leur abonnement, d'ici à ce temps, et ce n'est que juste.

Société des Amis de Québec.

LES séances hebdomadaires de la société des Amis recommenceront MERCREDI prochain, le quatre du courant, au lieu et à l'heure ordinaires. (Par ordre)

CHARLES
S. A. S. A. Q.

Québec, 2 Octobre 1848.

Nouvelle Etablissement d'Horlogerie.

G. D. FERGUSON,
HORLOGER ET BIJOUTIER, etc.

NO. 9, RUE LA MONTAGNE.

QUÉBEC.

INFORME respectueusement ses nombreux amis et le public en général qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages d'Europe, un assortiment splendide et varié de montres anglaises et françaises, à levier, à pante, détaché, horizontal, Montre de Lépine, verticales, Horloges, BIJOUTERIE, coutellerie fine, parfumerie, articles français de fantaisie, qui après examen seront trouvés être le meilleur assortiment qui ait jamais été importé en cette cité et qui seront vendus COMPTANT à petit profit.

G. D. F. ayant eu occasion d'acquiescer une connaissance parfaite de son art dans les meilleurs établissements de Québec et de Montréal, pendant les six dernières années, espère par son attention incessante mériter une part du patronage public.

N. B. Toutes espèces de Montres et d'Horloges, nettoyées et réparées avec soin, et garanties à des termes modérés.

Québec 21 Juin 1848.

BEAUX-ARTS.

G. Passio, ARTISTE
Italien.

PREND la liberté d'offrir à ses nombreux amis et au public en général, ses remerciements les plus sincères pour l'encouragement qu'on a accordé de lui donner depuis qu'il est établi en Canada. Par des circonstances malheureuses qui emyèchent Mr. Passio de partir pour l'Italie, son pays natal, il s'empresse d'annoncer qu'il va passer encore un hiver en cette ville. Il sollicite par conséquent, une part du patronage public, il espère par l'obligeance de son style et la perfection de la ressemblance, mériter le même encouragement de la part des amateurs des Beaux-Arts que par le passé. Il invite les dames et les messieurs à aller voir son atelier. Ses prix sont réduits. M. Passio s'engage à enseigner le dessin de figures et autres branches du même art, aux dames et aux messieurs en classe privée.

Rue Couillard, Haute-Ville, }
Vis-à-vis chez M. Benjamin. }
Québec, 6 octobre, 1848.

GRANDE FABRIQUE DE MEUBLES DE ST. ROCH.

THOMAS LARIVIERE,

MEUBLIER.

RUE DES FOSSÉS, ST. ROCH. DE QUÉBEC.



A l'honneur de prévenir le public et ses nombreuses pratiques qu'ayant écoulé durant l'hiver, tout son ancien assortiment de la saison précédente, il l'a renouvelé totalement et qu'il peut offrir maintenant à l'inspection générale dans son magasin

UN CHOIX COMPLET ET RECHERCHE DE MEUBLES,

de tous les genres et de tous les prix,

manufacturés sur les modèles les plus à la mode, et avec les meilleurs matériaux, et dont l'énumération serait trop longue.

Reconnaissant de l'encouragement dont on a bien voulu le favoriser jusqu'à présent, il ose en solliciter la continuation pour l'avenir, et appeler l'attention générale sur son approvisionnement de TABLES à CARTES, à DINER et autres de tous genres, CHAISES d'ACAJOÛ, COUCHES de la dernière élégance, SOFAS, CHAISES d'AISSANCE, ect. qu'il offrira constamment, comme par le passé, à des prix modérés,

ET AUX CONDITIONS LES PLUS LIBÉRALES.

Québec, 25 février, 1848.

MARCHÉ DE SAINT THOMAS.

Une assemblée du Conseil Municipal du Village de Montmagny tenue le vingt-trois de Mai dernier, le règlement pour l'établissement d'un marché à denrées dans le village de Montmagny, paroisse de Saint Thomas, Comté de Pislet, fut alors adopté et passé par le Conseil; lequel marché (à compter du quinze du courant) sera ouvert trois fois par semaine seulement, c'est-à-dire tous les MARDI et JEUDI et SAMEDI; s'il arrivait que quelqu'un de ces jours se trouveraient un jour de fête, le marché serait alors ouvert les jours précédents, et se tiendrait dans le dit Village de Montmagny sur le terrain en avant de la Halle, et dans la Halle érigée sur icelui.

LOUIS FOURNIER,
Maire.

Village de Montmagny, le 1er juin 1848.

Messieurs les Rédacteurs du *Canadien*, du *Journal de Québec*, sont priés de vouloir bien insérer dans leur journal, cet avertissement.

Mr. Molt est prêt à mettre d'accord un nombre limité de Pianos, Haute-Ville de Québec.
Québec, 12 juin, 1848. { Rue St. Joseph, No. 11.

INSTITUT CANADIEN DE QUÉBEC.

APPEL AUX ARTISANS

et

AUX OUVRIERS.

L'INSTITUT CANADIEN de Québec fondé depuis quelques jours seulement, vient d'ouvrir ses premières séances régulières. Quoique naissant, l'Institut compte déjà près de 300 membres, et sous peu pourra leur offrir l'avantage d'une grande Bibliothèque qu'il doit à la générosité des citoyens de cette ville.

Plus de 40 journaux tant du pays que de l'étranger vont être déposés sur les tables. L'Institut dont le but principal est de faire entre ses membres un échange de connaissances utiles et d'instructions mutuelles, croit de son devoir de faire un appel aux ARTISANS et OUVRIERS de Québec, qu'il sollicite à partager avec lui les avantages de l'association.

par ordre,
J. B. A. CHARTIER,
Salle de l'Institut, 11 février, 1848. } Secrétaire-Archiviste,
de l'Inst. Canadien.

Joseph Petitclerc, Notaire, rue St. Joseph, N^o. 14, Haute-Ville.
Québec, 26 mai 1848.

ASSORTIMENT NOUVEAU ET ÉTENDU DE

Marchandises d'Automne et d'Hiver.

IMMENSE REDUCTION DANS LES PRIX.

VENDANT POSITIVEMENT AU PRIX COUTANT POUR DE L'ARGENT COMPTANT.

B. MEEHAN,

NO. 5, RUE ST. JEAN.

REÇOIT actuellement son Fond d'Automne de Marchandises de Londres, d'Ecosse et de Manchester, consistant en un Assortiment étendu de draps de Pilote, Tweeds, Denskins, patrons de Vestes, Flanelles, Tartans, Châles de Tartan, Drap d'Orléans, Cobourgs, Mérinos français et anglais, Poil de chèvre, Lainages, Gants, Indiennes, Coton jaune, Shirtings blancs et colorés, Rubans, Laccés, etc., etc.

—AUSSI—

Il a acheté un Fond de Banqueroute des Marchandises les plus nouvelles et les plus recherchées, comprenant un Assortiment des plus variés et des meilleurs de Marchandises de goût qu'on puisse trouver dans la ville, le tout devant être rendu à un prix beaucoup moindre que le prix courant.
Québec 29 Septembre.

Dr. GIROUX,

APOTHECAIRE,

à transporté son établissement au

No. 2, Rue La Fabrique.

vis-à-vis le magasin de M. BOISSEAU,
Près du Marché de la Haute-Ville,

QUÉBEC.

AVIS.

Le Soussigné a établi temporairement son Bureau, dans le haut de la maison occupée par MM. J. & O. CREMAZIE, rue la Fabrique No. 12.
J. CREMAZIE,
AVOCAT.

Québec, 6 Septembre 1848.

BOUTIQUE DE GORDONNIER.



Le soussigné à l'honneur de prévenir ses amis et le public en général qu'il a établi sa boutique au No. 2, Rue St. Paul, vis-à-vis de MM. C. & W. Wurtele, où il sera prêt à exécuter avec ponctualité tous ordres pour chaussures, dans le meilleur goût et à des prix très modérés.

ANDRÉ BURN.

21 avril 1848.

ASSOCIATION

POUR LA COLONISATION DES TOWNSHIPS DU DISTRICT DE QUÉBEC.

L'ASSOCIATION a établi son Bureau en l'étude de Mre. J. B. A. CHARTIER, Notaire, en la Bassé-Ville de Québec, dans l'Ancien Couvent :

N. B.—Le Bureau est ouvert tous les jours ouvrables de deux heures P. M., à cinq heures.

J. B. A. CHARTIER,
Québec, 17 juillet 1848. Secrétaire.



BATEAUX-A-VAPEUR

DE LA LIGNE DU PEUPLE.

LES bateaux-à-vapeur le QUÉBEC et le JOHN MUNN, portant la malle, laisseront Québec tous les jours pour MONTREAL, à 5 heures, P. M. Ils s'arrêteront à Trois-Rivières, au Port St. François et Sorel. Passagers de chambre, 15s, sur le pont, 5s.

J. WILSON

Québec, 26 mai, 1848.

GEORGE BIGAQUETTE, Meublier-Ebéniste, St. Roch, rue St. Vallier, vis-à-vis la rue Grant.—Québec, 16 juin, 1848.

M. Patry, Architect, demeure, rue St. Joseph, St. Roch de Québec, maison de M. le notaire Provost.
Québec, 25 février, 1848.

ALEX. LAFRANCE,

RELIEUR.

RUE ST. JEAN, HAUTE-VILLE,

QUÉBEC.

PREND la liberté d'offrir ses meilleures remerciements aux Messieurs du Clergé et au Public en général, pour l'encouragement libéral qu'il a reçu d'eux comme RELIEUR et les formes qu'il continue d'exercer l'art du Relieur dans toutes ses diverses branches, dans la maison de M. Viller, Haute-Ville de Québec, rue St. Jean vis-à-vis du magasin de M. Moodie. Tous les ordres dont on voudra l'honneur, laissés chez lui ou au magasin de MM. J. O. CREMAZIE, seront exécutés avec soin, élégance, promptitude et à des prix modérés.
Québec, 14 Aout 1848.